



École de la Maisonnée
1500, boul. du Mi-Vallon
Sherbrooke Qc J1N 3Y5
Tél. 819 822-5686
Télé. 819 822-5503

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lundi 22 mars 2021

Heure : 19 h

Endroit : plateforme virtuelle TEAMS

Procès-verbal

1. Vérification du quorum

Présents : Charles Brunelle, Mathieu Papillon, Karine Arseneault-Sirois, Esdras Ernest, Nathalie Cardin, Amélie Boulay, Christine Lessard, Louise Ricard, Catherine Léger et Michel Lessard

Absente : Mariana Ghinet, remplacée par Jean-François Bilodeau.

2. Mot de bienvenue

Le président Charles M. Brunelle accueille les membres du C.É.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture est faite par le président. Il est proposé par Esdras Ernest et appuyé par Louise Ricard d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du P.-V. du 8 février 2021

Le point 8.2 du dernier procès-verbal sera modifié. Dans la phrase « Pour l'année 2022-2023, l'école songe sérieusement ..., », le terme « l'école » sera changé par « la majorité des enseignants du 3^e cycle ».

Il est proposé par Amélie Boulay et appuyé par Nathalie Cardin d'adopter le procès-verbal du 8 février 2021. Adopté à l'unanimité.

5. Suivis au procès-verbal du 8 février 2021

8.2 Projet anglais intensif 2021-2022

La direction et l'enseignante du programme d'anglais intensif rencontreront les parents de 5^e année, par Teams, pour transmettre l'information concernant la classe d'anglais intensif de 2021-2022 le 23 mars à 19h00.

6. Parole au public :

Mme Aude Barrois, mère d'un élève de la 5^e année, vient souligner le travail fait auprès de son fils pour le tutorat et le service d'orthopédagogie. Esdras Ernest,

membre parent du C.É. souligne aussi le travail de Marie, la directrice adjointe, pour l'accompagnement de son fils dans une situation particulière.

7. Sujets à adoption :

Aucun sujet pour adoption.

8. Sujets à approbation :

8.1 Sorties éducatives ou culturelles par niveau

Pour l'instant, il n'y a pas de demande. Puisque les endroits (musées, etc.) commencent à ouvrir, il se pourrait que la direction envoie un courriel à notre président pour des approbations par courriel.

8.2 Grille-matières 2021-2022

La direction présente chacune des grilles-matières du primaire après avoir consulté le conseil d'école (enseignants) et obtenu la recommandation du stauquo. Il énumère le nombre d'heures prescrit par matière pour chacun des cycles et niveaux.

CE-2021-03-01 Il est proposé par Christine Lessard et appuyé par Karine Arseneault-Sirois d'approuver les grilles-matières 2021-2022 tel que présenté par la direction. Approuvé à l'unanimité.

8.3 Règles de fonctionnement du SDG 2021-2022

Catherine Léger, technicienne du SDG, présente les règles de fonctionnement du service de garde de l'école pour 2021-2022.

Point 7 : il y a une coquille pour le prix du midi régulier après le 30 septembre, c'est 3,50\$ et non 3,59\$.

Il y a une discussion pour ouvrir ou non le service de garde lors de la semaine de relâche puisque les parents ont dû prendre plusieurs congés cette année à cause de la situation de la pandémie. Cependant, des membres trouvent que cette semaine doit se passer en famille.

Décision : À l'unanimité, le conseil d'établissement vote pour le maintien du service de garde fermé pour la semaine de relâche en 2022.

Point 12 : Le service de garde propose, pour les journées pédagogiques du début d'année, d'ouvrir seulement à la deuxième journée. Ceci permet aux éducatrices de préparer le début de l'année et de communiquer et collaborer avec les enseignants. Le service de garde est donc fermé lors de la journée pédagogique du 25 août.

Décision : À l'unanimité, le conseil d'établissement vote pour réitérer la demande du service de garde et d'ouvrir seulement à la 2^e journée pédagogique en début d'année.

Modifications apportées comparativement à 2020-2021

Point 20 : Informations générales

Païement des journées pédagogiques pour les enfants en garde partagée : pour donner suite à l'inscription de l'enfant à une journée pédagogique, la facturation a lieu selon l'entente définie en début d'année entre les parents et le service de garde. La liste des enfants inscrits aux journées pédagogiques est affichée sur le babillard. Le parent doit s'assurer que son enfant est inscrit et annuler sa présence dans les délais prescrits si les besoins ont changé.

BABILLARD DES PARENTS

Plusieurs informations sont régulièrement affichées. Veuillez le consulter. Il est de la responsabilité du parent de valider si son enfant est bien inscrit à la journée pédagogique en consultant la liste et annuler s'il y a lieu dans les temps prescrits.

CE-2021-03-02 Il est proposé par Nathalie Cardin et appuyé par Charles M. Brunelle d'approuver les règles de fonctionnement du SDG pour 2021-2022, incluant la fermeture du service de garde lors de la semaine de relâche 2022 et la fermeture du SDG lors de la première journée pédagogique du calendrier scolaire 2021-2022. Approuvé à l'unanimité.

8.4 Agenda scolaire 2021-2022

Les enseignants se sont consultés concernant l'utilisation ou non de l'agenda scolaire. Chacun des niveaux s'est exprimé face à son utilité. Cet outil sera reconduit chez nos élèves de 4^e, 5^e et 6^e année. Le plus bas soumissionnaire Les agendas Laurentien, sera le fournisseur choisi (même que l'an dernier).

CE-2021-03-03 Il est proposé par Nathalie Cardin et appuyé par Esdras Ernest d'approuver que le fournisseur pour l'agenda scolaire 2021-2022 soit Le Laurentien.

9. Sujets à consultation

9.1 Mesure dédiée (aide aux parents)

Discussion sur l'aide qui pourrait être apportée à nos nouveaux élèves et/ou parents du préscolaire.

- Michel a mandaté Marie, la directrice adjointe responsable du préscolaire, de vérifier avec les enseignantes quelques possibilités.
- Louise Ricard mentionne aussi quelques idées.
- Esdras Ernest mentionne qu'il aura des idées de deux différents conférenciers.
- Karine Arseneault-Sirois exprime un besoin concernant l'accompagnement des enfants qui sont rentrés à l'école lors de la pandémie et suggère les accompagner à leur montrer ce que sera la réalité de l'école sans cette pandémie. Elle nomme ceci comme étant un facteur anxiogène pour les enfants. Elle suggère un accompagnement pour les parents vivant cette situation.

Cette mesure sera discutée lors de la prochaine rencontre.

9.2 Frais chargés aux parents pour 2021-2022

La direction explique qu'il a été difficile cette année dans certains niveaux de faire les frais en lien avec le montant voté l'an dernier d'exiger un montant maximal de 50 \$ et demande la possibilité d'augmenter les frais afin de couvrir adéquatement ceux-ci pour défrayer les différents items (cahiers d'exercices, agenda et cahiers maison (photocopies)). Le président propose que ce point soit vu en consultation et en approbation lors de la prochaine rencontre pour avoir le temps de regarder les chiffres associés à ces frais.

10. Informations de la direction

10.1 Dossier COVID (mise à jour)

Nous sommes en zone orange, mais les règles sanitaires sont maintenues. La nouveauté est que les masques de procédure seront obligatoires pour les élèves de la 5^e et 6^e année. L'école n'a pas encore obtenue le moment quand ces masques arriveront. Les sorties sont maintenant autorisées, mais seulement en bulle classe.

10.2 Organisation des mesures MEQ sur le tutorat et le bien-être

Pour ce qui est de la mesure de tutorat, l'école a obtenu un montant de 5100 \$ pour engager des ressources. Une analyse a été faite par les services éducatifs de notre centre de services scolaire pour cibler nos élèves à risque présentement. Quatre critères ont été analysés : le français écriture et lecture et en mathématiques, le raisonner et le résoudre.

Pour donner suite à la consultation faite avec les enseignants du 3^e cycle, cette mesure est offerte aux élèves à risque en 5^e et 6^e année. Les enseignants de ces niveaux ont accepté de faire ce tutorat avec leurs élèves ciblés à risque puisqu'ils connaissent déjà leurs difficultés. Ce dernier se fait entre 16h et 17h après l'école pendant 6 semaines. L'analyse a aussi ciblée plusieurs problématiques au niveau de l'écriture chez les élèves de deux classes de 4^e année. Caroline et Liza, les orthopédagogues, ont accepté de faire des ateliers d'écriture en classe pour supporter les enseignants.

Chaque école a reçu un montant de 5000\$ pour le bien-être dans l'école. Ce point est présentement en étude et en discussion. Mme Marie, la directrice adjointe, regarde présentement différentes options avec les enseignants.

10.3 Suivi budgétaire école et mesures dédiées (en date du 19 mars 2021)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

10.4 Organisation scolaire prévisionnelle 2021-2022

64 élèves au préscolaire (3 classes)

81 élèves en 1^e année (4 classes)

75 élèves en 2^e (3 classes)

84 élèves en 3^e (3,5 classes)

89 élèves dont 7 en classe ressource (3,5 classes)

Donc, il y aurait une classe multi-niveau en 3^e et 4^e

88 élèves en 5^e année (4 classes)

75 élèves en 6^e année (3 classes) (1 classe en anglais intensif et 2 classes régulières)

Total : 556 élèves inscrits présentement

Il y aura des ajouts pour les élèves EDAP et à mobilité réduite.

À ce jour, il y aurait 2 classes de la maternelle et une du primaire en moins. Cependant, il faut attendre au début mai pour connaître le dévoilement de la 1^{re} organisation scolaire. Une autre sera faite en août.

10.5 Sensibilisation à la sécurité de l'information

Tous les employés du centre de services recevront une formation concernant la sécurité de l'information. Cette sensibilisation est échelonnée sur 4 ans.

10.6 Modification des cours hors-école

À cause de la pandémie, plusieurs cours hors école ont été annulés. Afin d'offrir de nouvelles activités à nos élèves, les éducateurs physiques proposent de nouvelles activités d'ici la fin de l'année. Voici les changements proposés :

Préscolaire : danse

1^e année : danse

2^e année : soccer

3^e année : vélo

4^e année : vélo

5^e année kayak

6^e année vélo de montagne et sortie en montagne les 10 et 11 mai

10.7 Parc informatique de l'école

Avec les nouvelles mesures ajoutées pour la pandémie, plusieurs nouveaux ordinateurs portables ont été achetés. Avec ceux-ci, l'école pourra offrir aux élèves 4 chariots mobiles et portables. Le comité informatique verra à mettre en place les mesures sanitaires et le mode de fonctionnement (réservation) pour ces ordinateurs.

Les nouvelles caméras numériques de surveillance ont été ajoutées à l'extérieur de l'école.

Il y a eu un ajout au niveau du câblage afin d'accueillir prochainement de nouvelles bornes sans fil afin de suffire à la demande pour le réseau de l'école.

10.8 Mois de la nutrition

Le mois de mars est le mois de la nutrition. Le 23 mars prochain, tous les élèves et membres du personnel recevront une collation (fruits) grâce au partenariat avec FLE (Fruits et Légumes de l'Estrie).

Il y aura aussi des parfaits au yogourt qui seront offerts d'ici la fin de l'année.

10.9 Nouvelle du personnel

- Notre nouvelle AVSEC de l'école, Marie-Sol Pronovost, a débuté son mandat d'animation en classe pour le passage primaire-secondaire. Elle travaillera principalement avec les élèves du 3^e cycle et de la classe ressource.
- M. Jonathan Roy remplace Laurence Bergeron en 4^e année (congé préventif).

11. Informations du service de garde

Les sujets ont été abordés lors du point 8.3.

12. Informations de la présidence

Aucune

13. Informations de la fondation

13.1 Suivi Loto-Maisonnée

Représentant la fondation, Jean-François Bilodeau n'a pas de nouveau concernant ce suivi sauf qu'un envoi aux parents suivra sous peu pour la distribution des billets.

14. Informations de la représentante au comité de parents du CSSRS

Il n'y a aucune information puisque Mariana est absente.

15. Autre(s) sujet(s) :

16. Date de la prochaine rencontre : Lundi 26 avril 2021 à 19 h (TEAMS ou en présentiel selon la situation sanitaire du moment)

17. Levée de l'assemblée

Proposée par Jean-François Bilodeau, appuyée par Catherine Léger à 20 h 46